OPERATION :

TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DES LOCAUX DE L'ETAGE DE LA DELEGATION BRETAGNE ET PAYS DE LA LOIRE – CNRS
PARC ALCYONE
1 RUE ANDRE ET YVONNE MEYNIER
35 000 RENNES

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP)

N°2026-09-2

LOT 01 – DEMOLITION – CURAGE - CLOISONS – FAUX PLAFONDS – MENUISERIES INTERIEURES

PHASE : DCE

Date : Septembre 2026

LOT 01 – DEMOLITION – CURAGE – CLOISONS – FAUX PLAFONDS – MENUISERIES INTERIEURES

1.1 PRESCRIPTIONS GENERALES – DEMOLITION – CURAGE – CLOISONS – FAUX PLAFONDS – MENUISERIES INTERIEURES

1.1.1 Exigences réglementaires

Les travaux devront être réalisés conformément à tous les NF DTU, les normes françaises et européennes, les Eurocodes, les réglementations, les règles de calcul, les CCTG, les règles RAGE, les avis techniques et tous les autres documents contractuels faisant références aux prescriptions du présent CCTP.

1.1.2 Consistance des travaux

Les travaux de plaques de plâtre comprennent :
- Les approvisionnements.
- La fourniture des échafaudages, engins et appareils nécessaires aux travaux, leur pose, déplacements, dépose et enlèvement.
- Le nettoyage et l'enlèvement de toutes protections ainsi que de tous déchets et gravats résultant des travaux et de leur enlèvement aux décharges publiques.
- Les cloisons et doublages, quelle que soit leur hauteur, doivent satisfaire aux essais de stabilité prévus dans les P.V. d'agrément.
- Les coefficients d'isolation acoustique obtenus par l'ensemble des composants de cloisons ou de revêtements doivent être conformes aux résultats des P.V. d'agrément.
- Les coefficients d'isolation thermique obtenus par l'ensemble des composants de cloisons ou de revêtements doivent être conformes aux résultats des P.V. d'agrément.
- Les produits utilisés pour tous les isolants doivent avoir une certification ACERMI.
- Les résistances au feu de l'ensemble des composants de cloisons ou de revêtements doivent être conformes aux prescriptions minimales de la réglementation en vigueur.
- Les sujétions d'étanchéité en pied de cloisons, de doublage, de coffres, etc en contact avec le sol des pièces humides ou des locaux classés EB, EB + locaux privatifs, EB + locaux collectifs et EC selon cas.
- Les protections complémentaires en polyéthylène d'épaisseur 100 µm pour pose sur sol brut. Après relevé, le film doit dépasser le niveau du sol fini de 2 cm.
- Les cloisons séparatives comprennent obligatoirement au pourtour des menuiseries intérieures à incorporer, un profilé d'ossature permettant la fixation des dormants.
- Le type de cloisons proposé doit permettre le passage dissimulé de l'alimentation électrique.
- Le traçage au sol de l'emplacement des cloisons et doublages est réalisé par l'Entreprise du présent lot.
- Les renforts pour barres de tirage PMR, ballon d'eau chaude, suspension des meubles, sanitaires suspendus, radiateurs, etc, liste non exhaustive (voir lots concernés).
- Les traitements des points singuliers selon DTU en vigueur.
- Les parements sont du type à peindre avec finition comparable à un enduit plâtre lissé, notamment en ce qui concerne la planéité entre plaques. Les joints entre plaques sont exécutés avec soin et poncés pour l'obtention d'une surface continue. Les cueillies à la rencontre des murs et des plafonds doivent être rectilignes. Sur les surfaces devant recevoir un revêtement céramique collé, traitement des joints sur une largeur de 0m 20 avec un enduit spécial préconisé par le Fabricant.

Les travaux doivent en outre comprendre les sujétions suivantes sans que cette liste soit limitative :
- Toutes coupes, raccords, liaisons, garnissages, calfeutrements.
- Tous poteaux, semelles, lisses, taquets.
- Toutes découpes pour passages de canalisations, gaines, alimentations et autres fluides.
- Tous scellements et calfeutrements des ouvrages traversant les cloisons (huisseries, trappes, grilles, traverses, etc..).
- Tous taquets ou armatures de fixation des appareils sanitaires et des radiateurs.
- Les réservations pour les huisseries de portes et les châssis vitrés.

Les travaux de plafonds suspendus comprennent :
- Les approvisionnements.
- Les études, calculs, tracés d'exécution et de détail des ouvrages, la vérification de l'ossature et des matériaux choisis conformément aux prescriptions réglementaires, notamment à celles relatives aux risques d'incendie et de panique et aux prescriptions contractuelles de résistance, de non soulèvement, d'adaptation à l'hygrométrie des locaux et d'isolations thermique et acoustique.

- La fourniture et la pose des ossatures métalliques et des dispositifs de fixation à la structure porteuse.
- La fourniture et la pose des panneaux, dalles, bandes, bacs ou autres éléments constituant le plafond proprement dit, y compris tous systèmes d'accrochage, de fixation, de liaison (pattes à scellement, clips, coulisseaux, glissières, etc..) ainsi que les découpes et autres façons nécessaires au passage des canalisations, luminaires, supports, grilles ou autres.
- La protection par galvanisation, électro-zinguage, anodisation ou revêtement organique, de tous les éléments métalliques.
- L'exécution des feuillures, engravures et trous dans les murs, cloisons et ossatures porteuses pour la fixation, le scellement ou la mise en place des éléments de plafonds suspendus, le rebouchage de ces feuillures, engravures et trous restant apparents après la pose.
- Les échafaudages et leur dépose permettant l'exécution des plafonds.
- L'enlèvement des gravois, déchets, débris et emballages de l'Entrepreneur.
- La mise à la terre des ossatures et plafonds métalliques par les soins de l'Entreprise d'Electricité, conformément à la Norme NF.C.15.100.
- Toutes fournitures et travaux propres à satisfaire aux exigences acoustiques ou de protection contre l'incendie.

1.1.3 Procès-verbaux

Les ouvrages assurant une protection incendie (coupe-feu, stable au feu) mis en œuvre devront faire l'objet de procès-verbaux de conformité valides.

1.1.4 Coordination

L'entrepreneur du présent lot doit une parfaite coordination avec les autres lots pour réaliser les ouvrages cités ci-dessous.

1.1.5 Nettoyage

Nettoyage de chantier à prévoir après chaque intervention et à la fin du chantier.

1.1.6 D.O.E

Prévoir fourniture du Dossier des Ouvrages exécutées pour la réception du chantier.

1.2 PRESCRIPTIONS PARTICULIERES ET DETAILLEES DES OUVRAGES – DEMOLITION – CURAGE – CLOISONS – FAUX PLAFONDS – MENUISERIES INTERIEURES

1.2.1 Installation de chantier

L'Entrepreneur du présent lot devra réaliser l'ensemble des équipements provisoires nécessaires à la réalisation complète du chantier. Ces équipements seront utilisés par l'ensemble des corps d'état intervenant sur l'opération.

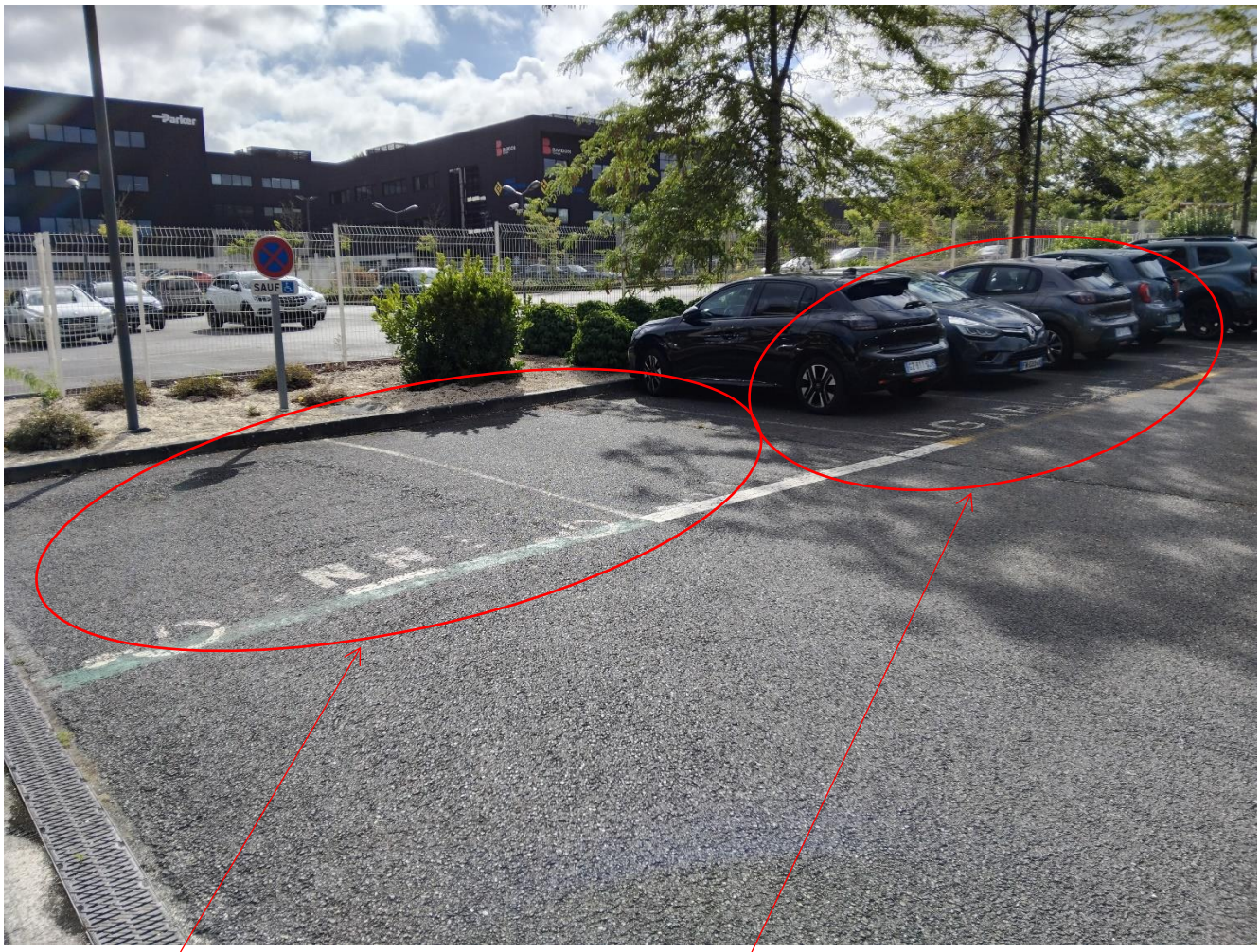
Ces installations comprendront :
- Clôture de chantier type Héras (2.00 m de hauteur) pour sécurisation de la benne de chantier, des places de stationnement pour le chantier et pour le balisage du cheminement des ouvriers vers l'accès du bâtiment suivant le plan d'installation de chantier de l'architecte.
- Mise en place de benne de chantier avec évacuation régulières des gravois, l'entrepreneur devra prévoir une rotation régulière et s'assurer que la benne soit en permanence sur le site en fonction des demandes des différents corps d'états
- Protections provisoires pour les zones de travaux, le cheminement des ouvriers, pour les évacuations et pour les approvisionnements du chantier. (Hall commun, paliers communs, circulations communes, escaliers communs, ascenseur et plateau de bureaux du CNRS).
- Les protections provisoires comprennent les sols, les bas de murs, les menuiseries extérieures, les portes intérieures, l'ascenseur et tous les ouvrages qui pourraient être endommagés pendant le chantier.
- Les mesures de sécurité collectives afin d'assurer la protection des travailleurs et des occupants suivant les indications du coordonnateur SPS.

Nota :
Le maître d'ouvrage mettra à disposition pour les travaux :
- De l'eau et de l'électricité.
- Une salle de réunion.
- Des WC.

Prévoir tous les nettoyages en cours de chantier et en fin de chantier pour restitution des pièces dans un état irréprochable.

Nota : L'Entreprise doit faire réaliser un constat des lieux avant les travaux par un huissier de justice.

Localisation :
Installation de chantier du projet



Emplacement benne de chantier

Zone de stationnement réservée pour le chantier

1.2.2 Dépose des placards

Dépose soignée des placards de toutes natures comprenant :
- La dépose des portes.
- La dépose des rails.
- La dépose des socles, des étagères, des fonds, des jouées.
- Etc, d'une manière générale dépose de tous les ouvrages liés.
- Evacuation des gravois à la décharge publique.
- Toutes les reprises soignées des trous et des saignées par tous moyens adaptés au support.
- Toutes les adaptations dans l'existant et toutes les reprises soignées à l'identique des ouvrages existants conservés.

Localisation :
RRH, adjoint RRH, responsable QVT stagiaire, assistant RH, juriste/responsable pôle, bureau direction, CG, compta, place du village et recettes (10 ensembles de placards à déposer)

1.2.3 Dépose des cloisons en plaques de plâtre

Dépose des cloisons en plaques de plâtre comprenant :
- La dépose des plaques de plâtre.
- La dépose des ossatures métalliques.
- La dépose des isolants.
- La dépose des plinthes.
- Etc, d'une manière générale dépose de tous les ouvrages liés.
- Evacuation des gravois à la décharge publique.
- Toutes les reprises soignées des trous et des saignées par tous moyens adaptés au support.
- Toutes les adaptations dans l'existant et toutes les reprises soignées à l'identique des ouvrages existants conservés.

Localisation :
Juriste/responsable pôle, RP, D2 et compta suivant les plans de l'architecte

1.2.4 Dépose d'un vantail de porte

Dépose d'un vantail de porte comprenant :
- La dépose du vantail.
- La dépose du ferme porte.
- La dépose des paumelles.
- La dépose de la gâche.
- Etc, d'une manière générale dépose de tous les ouvrages liés.
- Evacuation des gravois à la décharge publique.
- Toutes les reprises soignées des trous et des saignées par tous moyens adaptés au support.
- Toutes les adaptations dans l'existant et toutes les reprises soignées à l'identique des ouvrages existants conservés.

Nota : L'huisserie de la porte sera conservée, prévoir la dissimulation des trous et des saignées par tous moyens adaptés au support.

Localisation :
Repro – 1 unité

1.2.5 Ouverture dans cloisons en plaques de plâtre

Ouverture dans cloisons en plaques de plâtre comprenant :
- La dépose des plaques de plâtre.
- La dépose des ossatures métalliques.
- La dépose des isolants.
- La dépose des plinthes.
- Etc, d'une manière générale dépose de tous les ouvrages liés.
- Evacuation des gravois à la décharge publique.
- La reprise des plaques de plâtre, des ossatures métalliques, des isolants et des plinthes selon nécessité à l'identique.
- La reprise en plâtre au droit des trous, des saignées et pour raccordement soigné. Bouchage, ponçage, enduit de lissage et bandes, ponçage soignée.
- Toutes les adaptations dans l'existant et toutes les reprises soignées à l'identique des ouvrages existants conservés.

Pour porte de 0.83 x 2.04 m de hauteur

Localisation :
CT – 1 unité

Pour baie libre de 2.11 x 2.50 m de hauteur

Localisation :
Archives – 1 unité

1.2.6 Cloisons à ossatures métalliques de type 98/48

Fourniture et pose de cloisons de distribution à ossatures métalliques de type 98/48 des Ets Placo ou équivalent, 98 mm d'épaisseur totale, toute hauteur, constituées de 2 parements en double plaques de plâtre de 13 mm d'épaisseur standard, vissées sur une ossature métallique constituée de rails et de montants en acier galvanisé. Les montants seront simples ou doubles dos à dos, implantés à 0m60 ou 0m40 entre axes selon cas suivant les hauteurs rencontrées. Isolation phonique en panneaux rigides de laine de verre de 45 mm d'épaisseur nominale sans pare-vapeur. Pose au sol sur bande Polyane 200 microns relevée sur chaque face. Traitement des joints entre panneaux et en cueillies par bandes spéciales enduites à 2 couches et poncées. Traitement des angles saillants par bandes spéciales armées enduites. Coupe-feu 1 heure. Ra=47 dB. Toutes les adaptations dans l'existant et toutes les reprises soignées à l'identique des ouvrages existants conservés.

Localisation :
Pour former les cloisons des pièces suivantes suivant les plans de l'architecte :
- *Entre la compta et le bureau D2*
- *Entre les bureaux D2 et D1*
- *Entre le RP et le CG*
- *Entre la place du village et le bureau dépenses*
- *Pour les deux bureaux direction*
- *Entre la repro et les archives*
- *Entre le CT et les archives*

1.2.7 Profils U de finition

Fourniture et pose de profils U de finition métallique laqué en blanc, en about de cloisons Placo en jonction avec les menuiseries extérieures, compris fixations soignées. Toutes les adaptations dans l'existant et toutes les reprises nécessaires à l'identique selon nécessité.

Localisation :
En about de cloison entre les deux bureaux direction
En about de cloison entre le RP et le CG
En about de cloison en les bureaux D2 et D1

1.2.8 Barrières phoniques pour les cloisons modulaires

Dans le plénum au-dessus des cloisons modulaires, fourniture et mise en œuvre de barrières acoustiques de type Acoustimass des Ets Rockfon ou équivalent dans la hauteur du plénum. Classement M0. Ces barrières sont réalisées en panneaux rigides de laine de roche de 80 mm épaisseur. Toutes les fixations nécessaires. Toutes les adaptations dans l'existant et toutes les reprises nécessaires à l'identique selon nécessité.

Localisation :
Au-dessus des cloisons modulaires des pièces suivantes :
- *RRH, adjoint RRH, responsable QVT stagiaire, assistant RH, juriste/responsable pôle*
- *CG, RP, D1, D2, compta*
- *Place du village*

1.2.9 Adaptation des faux plafonds existants

Adaptation des faux plafonds existants comprenant :
- Dépose des dalles, des ossatures et des fixations selon nécessité.
- Repose à l'identique des dalles, des ossatures et des fixations selon nécessité.
- Toutes les reprises et les compléments nécessaires à l'identique.
- Prévoir un forfait de remplacement des dalles de faux plafonds à l'identique.
- Toutes les adaptations dans l'existant et toutes les reprises nécessaires à l'identique selon nécessité.

Localisation :
Au droit :
- *Des placards déposés du présent CCTP (Article 1.2.2)*
- *Des cloisons en plaques de plâtre déposées du présent CCTP (Article 1.2.3)*
- *De l'ouverture de cloison pour la baie libre du local archives du présent CCTP (Article 1.2.5)*
- *Des cloisons 98/48 créées du présent CCTP (Article 1.2.6)*
- *Des barrières phoniques créées du présent CCTP (Article 1.2.8)*
- *De la dépose des cloisons modulaires du lot Cloisons modulaires*
- *Du remaniement des cloisons modulaires du lot Cloisons modulaires*
- *De la création des cloisons modulaires du lot Cloisons modulaires*
- *Du remplacement des portes des cloisons modulaires du lot Cloisons modulaires*

(Localisations précises à voir aux lots concernés)

1.2.10 Porte battante pleine

Fourniture et pose de porte battante pleine, huisseries en aluminium, vantail en stratifié à âme pleine, finition et coloris au choix de l'architecte, condamnation par serrure, canon européen, fourniture de 3 clés sur organigramme, béquillage réf Paris de chez Hoppe aluminium aspect inox, butoir de porte en aluminium, joints isophoniques. Toutes les adaptations dans l'existant et toutes les reprises nécessaires à l'identique selon nécessité.

Dimensions de 0.83 x 2.04 m de largeur

Localisation :
Entre le bureau D1 et le bureau D2 – 1 unité

1.2.11 Porte battante vitrée

Fourniture et pose de porte battante vitrée, huisseries en aluminium, vantail à double vitrage feuilleté acoustique, finition et coloris au choix de l'architecte, condamnation par serrure, canon européen, fourniture de 3 clés sur organigramme, béquillage réf Paris de chez Hoppe aluminium aspect inox, butoir de porte en aluminium, joints isophoniques. Toutes les adaptations dans l'existant et toutes les reprises nécessaires à l'identique selon nécessité

Dimensions de 0.83 x 2.04 m de largeur

Localisation :
CT – 1 unité ; Pour les deux bureaux direction – 2 unités

1.2.12 Châssis fixe vitré

Fourniture et pose de châssis fixe vitré non feu des Ets Malerba ou équivalent comprenant un dormant en bois exotique, double vitrage feuilleté type 44.2ac/8/44.2, acoustique Rw 40 dB, parcloses, joints, moulures de calfeutrement en bois exotique, toutes réservations et fixations adaptées au support. Châssis sous procès-verbal. Toutes les adaptations dans l'existant et toutes les reprises nécessaires à l'identique selon nécessité.

Dimensions de 0.50 x 2.04 m de hauteur

Localisation :
Pour les deux bureaux direction – 2 unités

Dimensions de 1.00 x 1.00 m de hauteur

Localisation :
Entre les deux bureaux direction – 1 unité

1.2.13 Reprise d'ouvrages en plaques de plâtre

Suite aux déposes d'ouvrages divers, l'entreprise chargée du présent lot devra la reprise en plâtre au droit des trous, des saignées, des fissures, des parements détériorés, etc, sur les ouvrages en plaques de plâtres conservés selon cas. Travaux comprenant bouchage, ponçage, enduit de lissage et bandes, ponçage soignée.

Localisation :
Prévoir un forfait pour le projet

1.2.14 Plinthes

Fourniture et pose de plinthes en sapin du Nord de 7 cm de hauteur, découpe, ajustage, coupes d'onglets, fixations par collage et pointes.

Localisation :
Au droit des déposes des placards du présent CCTP (Article 1.2.2)
Pour complément de plinthes au droit des cloisons déposées du présent CCTP (Article 1.2.3)
Pour complément de plinthes au droit des ouvertures dans cloisons du présent CCTP (Article 1.2.5)
Aux deux faces des cloisons créées du présent CCTP (Article 1.2.6)

1.2.15 Vitrophanie

Au préalable, dépose des vitrophanies existantes, évacuation des films.

Fourniture et pose de vitrophanie neuve comprenant :
- Nettoyage des vitrages par un produit dégraissant adapté.
- Vitrophanie adhésive toute hauteur sur les vitrages.
- Aspect et dimensions suivant le modèle existant. (Petites bandes horizontales opaques et translucides)
- Calepinage, collage et marouflage.
- Compris toutes sujétions de mise en œuvre.
- Toutes les adaptations dans l'existant et toutes les reprises soignées à l'identique des ouvrages existants conservés.

Localisation :
Pour les 3 portes vitrées du présent CCTP (Article 1.2.11)
Pour les 3 châssis vitrés du présent CCTP (Article 1.2.12)



Type de vitrophanie à prévoir

1.2.16 Evacuation des cloisons et des portes existantes au sous-sol

L'entreprise devra l'évacuation à la décharge publique des cloisons et des portes existantes au sous-sol. Nettoyage à la fin du chantier.

Localisation :
Au sous-sol du CNRS

1.2.17 Vérification des calfeutrements en plénum des cloisons

Vérification des calfeutrements en plénum des cloisons comprenant :
- Dépose soignée des dalles de faux plafonds.
- Vérification des calfeutrements en plénum des cloisons existantes.
- Reprises et bouchements des trous par tous moyens adaptés au support, calfeutrements soignés permettant d'assurer l'acoustique entre locaux.
- Repose soignée des dalles de faux plafonds.
- Toutes les adaptations dans l'existant et toutes les reprises soignées à l'identique des ouvrages existants conservés.

Localisation :
Pour les cloisons :
- *Entre pôle gestion et RRH*
- *Entre RRH et adjoint RRH*
- *Entre adjoint RRH et responsable QVT stagiaire*
- *Entre responsable QVT stagiaire et assistant RH*